

Séjour du 27 au 29 mai 2023

LEJEUNE Martin - AMM



TOUR DES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Séjour de 3 Jours / 2 Nuits



Pas de l'Aiguille et vue sur le Mont Aiguille

DESRIPTIF DU SÉJOUR

Boucle en itinérance sur les Hauts plateaux du Vercors, entre Drôme et Isère. Le printemps sera en plein éveil sur les hauteurs du massif. Les vautours survoleront les prairies, les premières fleurs s'épanouiront et nous chemineront entre les falaises du cirque d'Archiane, le sommet du Grand Veymond, l'emblématique Mont Aiguille et les anciens sites de maquisards. L'immersion lors d'une itinérance en montagne permet une forte reconnexion à la nature et donne goût à l'effort récompensé par de bons repas montagnards dans des gîtes authentiques.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

POINTS FORTS

- ❖ Plateaux sauvages et beaux panoramas
- ❖ Le Grand Veymond, le cirque d'Archiane et le Mont Aiguille
- ❖ Le pas de l'Aiguille et les résistants

PROGRAMME DU SÉJOUR



JOUR 1 :

Rendez-vous à Die le matin à l'arrivée du train de Paris. Le matin, petit déjeuner à Die. Vérification du matériel et départ en voiture pour Fournaire - 30 minutes de voiture.

Départ de la randonnée en montant en direction des plateaux du Vercors.

Pause de midi avec pique-nique fourni par vos soins.

L'après-midi, le chemin continue vers le Grand Veymond ou le pas de la Selle et redescend au pied du Mont Aiguille jusqu'à la Richardière.

Arrivée à l'hébergement vers 17 heures. Installation dans les chambres.

1100 m de dénivelée positive - 1100 m de dénivelée négative - 15 km - 5,5 heures de marche effective

Variante sommet du Grand Veymond : 1600 m de dénivelée positive - 1600 m de dénivelée négative - 23 km - 8 heures de marche effective

Repas compris : Dîner à Hôtel Gai Soleil

Nuit à L'Hôtel Gai Soleil à la Richardière

JOUR 2 :

Le matin, montée au Pas de l'Aiguille et les plateaux.

A midi, pique-nique tiré du sac. Montée possible à la tête de la Chevalière.

L'après-midi, descente par le vallon de Combau.

900 m de dénivelée positive - 600 m de dénivelée négative - 15 km - 5 heures de marche effective

Variante tête de la Chevalière :

1100 m de dénivelée positive - 800 m de dénivelée négative - 18 km - 6 heures de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner à Hôtel Gai Soleil - Pique-nique de midi préparé par Hôtel Gai Soleil - Dîner à gîte les Granges de Combeau

Nuit à gîte les Granges de Combeau

JOUR 3 :

Le matin, montée au Pas des Ampes et direction la tête du Jardin au-dessus du cirque d'Archiane.

A midi, pique-nique tiré du sac.

L'après-midi, descente par le Pison jusqu'à Fournaire

900 m de dénivelée positive - 1300 m de dénivelée négative - 18 km - 6 heures de marche effective

Repas compris : Petit-déjeuner à gîte les Granges de Combeau - Pique-nique de midi préparé par gîte les Granges de Combeau

Fin du séjour à Die vers 18h00.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous tôt le matin à la gare ferroviaire de Die à l'arrivée du train de Paris.

DISPERSION

Le Jour 3, fin du séjour à la gare ferroviaire de Die en fin de journée.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

L'accompagnateur : Martin LEJEUNE

N° de téléphone : 0631988672

Adresse e-mail : martinlejeune@hotmail.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 1 personnes

Nombre de participants maximum : 6 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Facile / Moyen / Difficile / Très difficile

Indiquer le niveau de difficulté physique de 1 à 4 : 3

Aptitudes des participants requises pour ce séjour : bonne condition physique pour marcher 6

heures par jour sur 1000 m de dénivelé pendant 3 jours, en portant un petit sac à dos.

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : 1 nuit en hôtel et 1 nuit en gîte

Type de chambre pour le séjour : dortoir

Services inclus ou non : Sac à viande ou drap de soie nécessaire

Repas : Pension complète. Prévoir le petit déjeuner du premier jour (possibilité de passer à la boulangerie le matin à Die) et le repas du premier pique-nique.

TRANSFERTS INTERNES

Transport de la gare au point de départ de la randonnée par l'accompagnateur, avec son véhicule personnel.

PORTAGE DES BAGAGES

Aucune prestation de portage de bagages est incluse dans le séjour.

DATES DU SÉJOUR

27 au 29 mai 2023

PRIX DU SÉJOUR

527,00 euros

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'état,
- L'hébergement en hôtel, gîtes, refuges, en dortoirs ou chambre de 4 personnes (draps et linge de toilette non fournis),
- La pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique de midi du Jour 3,
- Le transfert aller / retour pour rejoindre les points de départ / arrivée de la randonnée

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- Les repas non compris (petit déjeuner et pique-nique du jour 1)
- Les boissons et les achats personnels,
- Les assurances (assistance rapatriement obligatoire, assurance annulation fortement

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

conseillée, assurance bagages...),

- Les frais de dossier d'AEMV de 15 € / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

MATÉRIEL FOURNI

Bâtons de marche sur demande.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant :

Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours

- Sac à dos 25 litres minimum et sur-sac imperméable
- Vêtements de montagne : 2 paires de chaussettes, sous-vêtement techniques légers de rechange pour l'arrivée en refuge (1 collant et 1 manche longue), 1 pantalon et 1 tee-shirt de marche, 1 pull/polaire, 1 doudoune ou veste chaude légère, 1 k-way ou type gore-tex (imperméable mais respirant), 1 cape de pluie, - 1 paire de chaussures montantes de montagne, bâtons de randonnées, lunettes de soleil minimum cat 3, casquette/chapeau, gourde, couteau, jumelle et appareil photo
- crème solaire, savon, serviette légère, papier toilette, compeed ou pansement ampoules...
- sac à viande/draps de soie

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

Le covid n'étant plus considéré comme une situation exceptionnelle, en cas d'annulation de votre part pour cause de covid, les frais d'annulations prévus dans les Conditions Générales et Particulières de vente s'appliqueront. Une assurance annulation est donc fortement recommandée.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>